

L'espace d'accueil, porte d'entrée du Grand Site de la Dune du Pilat va faire peau neuve !

Démarrage des travaux de requalification globale

C'est officiel : les travaux pour la requalification de la porte d'entrée principale du Grand Site débutent ce mardi. La Présidente du Syndicat Mixte de la Grande Dune du Pilat, Nathalie Le Yondre, et les membres du comité syndical récemment renouvelés (Sandrine Laffore, conseillère régionale, Karine Desmoulin et Cédric Pain, conseillers départementaux, ont rejoint Patrick Davet, maire de La Teste de Buch et Eric Bernard, conseiller municipal), se réjouissent de l'aboutissement de cinq années de travail sur ce projet d'envergure.

Nathalie Le Yondre souhaite revenir sur le contenu de ce projet.

L'espace d'accueil fait peau neuve

L'espace d'accueil, implanté à la fin des années 80 afin d'organiser la venue du public sur le Grand Site de la Dune du Pilat, doit aujourd'hui faire « peau neuve » afin d'adapter les bâtiments et équipements, usés et fragilisés, aux pratiques et tendances actuelles.

Ce projet se décline en quatre opérations :

- la réhabilitation du village de cabanes accueillant commerces et services à destination des visiteurs du Grand Site ;
- l'amélioration de l'espace d'accueil en faveur de l'écomobilité par des aménagements paysagers ;
- le développement des outils de médiation et de sensibilisation à l'environnement avec la création d'un parcours de visite ;
- la mise en place d'un village d'accueil éphémère permettant d'assurer une continuité du service public durant les travaux de réhabilitation.

Les demandes d'autorisation ont été déposées dans les temps par le Syndicat mixte et les maîtres d'œuvre qui l'accompagnent dans ce dossier depuis plusieurs années. Compte-tenu du classement du Grand Site de la Dune du Pilat au titre de la loi de mai 1930, l'avis de la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites (CDNPS) doit être obtenu et une autorisation spéciale de travaux délivrée par le Ministre chargé des sites. Ce fut le cas pour l'ensemble des opérations. Le permis de construire pour la réhabilitation du village de cabanes a ainsi été remis au début de l'année 2020.

Les dernières autorisations d'urbanisme ayant été délivrées lundi 13 septembre par la Mairie de La Teste de Buch, le chantier au pied d'un des sites les plus emblématiques de la Nouvelle Aquitaine peut désormais démarrer.

Les entreprises retenues à l'issue de procédures de commande publique, la plupart implantées localement, sont prêtes à intervenir sur le site.

Ce projet dont l'objectif est d'offrir de meilleures conditions de visite, d'optimiser la gestion des flux (piétons, vélos et voitures), de sensibiliser les visiteurs au caractère exceptionnel des lieux et de garantir la préservation d'espaces naturels surexposés à la fréquentation touristique, est attendu de longue date.

Il s'inscrit dans les missions d'intérêt général portées depuis plus de 10 ans par le Syndicat mixte, dans le cadre de la deuxième Opération Grand Site, et reconnues par l'ensemble des acteurs publics.

L'aboutissement de ces opérations, prévu pour le premier trimestre 2023, permettra ainsi aux visiteurs du Grand Site de la Dune du Pilat, aux agents du Syndicat mixte ainsi qu'aux futurs concessionnaires exploitant les locaux commerciaux, de disposer d'un espace d'accueil réhabilité et sécurisé.

De façon unanime, les élus affichent des ambitions partagées au profit de la préservation de ces espaces naturels, d'un accueil plus qualitatif des visiteurs et de l'amélioration du cadre de vie des habitants du territoire.

Ce projet fédérateur est à la hauteur de ce site emblématique, fierté des habitants et dont la notoriété dépasse les frontières régionales et nationales.

Nathalie Le Yondre, le 9 juillet dernier, en présence des entreprises qui interviendront durant les 18 mois de travaux



Coût global des travaux et participation financière

Le projet de requalification d'un montant de 3,8 millions d'euros HT (4,6 millions d'euros TTC) est soutenu par la Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Gironde et les services de l'État.

Réhabilitation du village de cabanes :
2 200 000 € HT (2,6 millions € TTC)

Traitement paysager de l'espace d'accueil en faveur de l'écomobilité : 1 100 000 € HT (1,3 million TTC)

Création d'un parcours de muséo-scénographie visant à donner du sens à la visite :
350 000 € HT (420 000 € TTC)

Mis en place d'un « village éphémère » :
190 000 € HT (230 000 € TTC)

Des co-financements sont d'ores et déjà alloués sur les trois opérations :



Mise en place d'un «village éphémère» :
60 000 € HT



Réhabilitation du village de cabanes :
500 000 € HT

Traitement paysager de l'espace d'accueil en faveur de l'écomobilité :
500 000 € HT

Mise en place d'un «village éphémère» - Direction de l'Environnement :
110 000 € HT



Réhabilitation du village de cabanes : 420 000 € HT

Traitement paysager de l'espace d'accueil en faveur de l'écomobilité :
390 000 € HT

Les grandes étapes du chantier

Ce chantier est complexe puisqu'il superpose différentes opérations réparties en quatre chantiers et programmées en plusieurs phases sur un site qui restera fonctionnel et continuera à accueillir les visiteurs durant les 18 mois de travaux (de septembre 2021 à février 2023).

- Dès septembre 2021

Certains aménagements sont entrepris dès septembre afin de préparer l'installation du « village éphémère » (voie d'accès, terrassement, VRD, etc.) et l'organisation du chantier de réhabilitation avec la circulation du public durant cette période.

- En octobre 2021

Le lancement des travaux de requalification du village de cabanes est prévu pour début octobre, après libération des locaux commerciaux par les occupants actuels. Pour rappel, à compter du premier trimestre 2023, l'activité commerciale au sein du « village de cabanes réhabilité » sera organisée autour de huit locaux commerciaux (deux boutiques culturelles et six commerces de restauration). Les travaux de requalification débiteront par l'installation du chantier, la démolition du gros œuvre et l'évacuation des déchets.

- En avril 2022

La seconde étape vise à mieux accueillir les visiteurs les plus vertueux, venant à vélo et en bus (création d'une piste cyclable en entrée de site et aménagement de quais de bus), à fluidifier les parcours et les circulations piétonnes prioritaires et sécurisées vis-à-vis des voitures. L'arrivée des bus et des vélos sera ainsi améliorée avec la mise en place de bornes de recharge pour les vélos et voitures électriques. Les axes de circulation vont être clairement identifiés et hiérarchisés.

- En 2023

En complément, un parcours de visite sera réalisé afin de guider le public, donner du sens à la découverte du Grand Site et étendre le périmètre et l'intensité de l'expérience vécue. Il s'appuiera à la fois sur des « stations » positionnées en des points stratégiques sur l'espace d'accueil et sur l'aménagement intérieur des trois bâtiments du village de cabanes dédiés à l'accueil du public et à la médiation culturelle et scientifique.

La recherche d'un point d'équilibre entre tourisme et environnement aura guidé toute la phase d'études préalables et d'élaboration du projet. L'utilisation d'espèces endémiques, le choix précis des matériaux, le traitement des sols et la renaturation de certaines zones garantiront la parfaite intégration paysagère des aménagements et préserveront la personnalité du Grand Site.

- Mise en place d'un village éphémère

Les travaux s'étaleront sur 18 mois à partir de septembre 2021. Pendant cette période, un village « éphémère » va être installé pour assurer la continuité du service public.

Celui-ci se composera de plusieurs modules regroupés en 4 pôles distincts pour répondre à différents usages : accueil et point information, espace sanitaire, deux locaux commerciaux destinés à la restauration / vente à emporter et un espace dédié au personnel du Syndicat mixte qui poursuivra son activité sur site durant les travaux (vestiaires, sanitaires, réfectoire).

L'implantation des modules est programmée en deux phases (octobre 2021 et février 2022) afin de s'adapter à la fréquentation du public.

Contacts presse :

Louise Poupin, Responsable Pôle Communication & Médiation
missionculture@ladunedupilat.com | 05 56 22 81 22

Gaïa Ollivier, Chargée de Communication
communication@ladunedupilat.com